

Conférence de presse de Jacques Chirac sur les changements en Europe (Paris, 29 avril 2004)

Légende: Le 29 avril 2004, le président français Jacques Chirac prononce un discours sur l'Europe et répond aux questions des journalistes sur les enjeux de l'élargissement de l'Union européenne.

Source: Conférence de presse de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur l'Europe (Paris, 29 avril 2004). [EN LIGNE]. [Paris]: Ministère des Affaires étrangères de la République française, [18.02.2005]. Disponible sur <http://www.france.diplomatie.fr/actu/bulletin.asp?liste=20040430.html&submit.x=13&submit.y=7#Chapitre1>.

Copyright: (c) Ministère des Affaires étrangères de la République française

URL:

http://www.cvce.eu/obj/conference_de_presse_de_jacques_chirac_sur_les_changements_en_europe_paris_29_avril_2004-fr-06458582-5947-463d-82fb-ffd7ad0d13e9.html

Date de dernière mise à jour: 29/11/2013

Conférence de presse de Jacques Chirac sur l'Europe (Paris, 29 avril 2004)

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de vous saluer et de vous remercier d'avoir répondu à cette invitation, de saluer tous les journalistes étrangers et français.

C'est un point de presse sur les affaires européennes. Pas exclusivement, naturellement, mais l'objet c'est l'Europe, un propos que je vais tenir pour vous indiquer quelle est la position de la France et la vision qui est la mienne de l'Europe d'aujourd'hui et de demain.

Dans deux jours, en effet, le 1er mai, l'Union européenne va franchir une étape majeure, je crois que l'on peut le dire, de son histoire.

En s'élargissant à dix nouveaux membres, en passant de quinze à vingt-cinq pays, l'Europe va, en réalité, renouer avec son passé et retrouver, dans une large mesure, sa géographie. Le rêve de ses pères fondateurs, au premier rang desquels les Français et les Allemands, d'autres aussi, la généreuse utopie qui était surgie des décombres de la guerre et de la barbarie, tout cela va devenir une réalité.

A la veille de cet événement historique, j'ai souhaité vous dire quelle est ma vision de l'Europe, une Europe que je souhaite et que je veux puissante. Et je voudrais dire aux Françaises et aux Français, par votre intermédiaire, que cette Europe, qui est notre héritage et notre patrimoine commun, demeure plus que jamais une chance pour nous et pour notre avenir.

*

Depuis plus de cinquante ans, l'Europe n'a cessé de progresser. Elle n'est jamais revenue en arrière malgré les problèmes, les difficultés, les crises. Dans les semaines qui viennent, trois événements décisifs vont engager durablement l'avenir de l'Europe et, par voie de conséquence, l'avenir notamment des Françaises et des Français.

Il y a d'abord l'élargissement. En accueillant les pays qui ont le plus souffert des divisions du passé, l'Union fait un pas de géant. Et elle s'ouvre de nouveaux horizons.

La France se réjouit, je crois que l'on peut le dire, de ce succès. Parce que cet élargissement va enraciner plus profondément encore la paix, de cette paix dont l'histoire nous a dramatiquement enseigné le prix, et qui n'est jamais définitivement acquise si l'on n'y prend pas garde, et aussi la démocratie qui est le gage de liberté mais également de stabilité sur notre continent.

Parce qu'il ouvre ainsi de formidables perspectives d'échanges, d'échanges entre les hommes, entre les idées, entre les cultures.

Parce que, forte de ses 450 millions d'habitants, l'Union s'impose comme une puissance économique de premier rang, où la croissance et les investissements créeront, j'en suis sûr, une nouvelle dynamique au service de l'emploi. C'est un processus dans lequel chacun devra être gagnant, comme d'ailleurs en témoignent les expériences réussies des élargissements passés.

Parce qu'enfin, cette Europe rassemblée pèsera, à l'évidence, davantage dans le monde. Avec 25 pays, l'Union européenne formera, derrière la Chine et l'Inde, le 3e ensemble démographique de la planète et près du quart de la richesse mondiale.

Fruit d'une nécessité, d'un idéal et d'une volonté, l'Europe prouve, avec cet élargissement qui est le plus important de son histoire, la force irrésistible du projet qui l'anime depuis l'origine. Il symbolise à lui seul des décennies de souffrances, de conflits, d'affrontements, l'espérance de plusieurs générations d'Européens. Et c'est en pensant à cela que je me rendrai le 1er mai à Dublin, capitale de la présidence de l'Union, pour

célébrer ce qui doit être pour chacune et chacun d'entre nous une grande fête, la fête de la famille européenne enfin réunifiée.

[...]

*

Cette nouvelle Union à vingt-cinq, c'est, en réalité, la poursuite de la grande, on peut dire la belle aventure européenne qui a été engagée depuis, en réalité, la fin de la dernière guerre mondiale, en réaction contre les conséquences désastreuses des divisions de l'Europe historique. C'est aussi la poursuite, il faut le noter, depuis plus de cinquante ans, d'une politique qui a été menée avec constance, avec courage, avec détermination par tous les présidents de la République qui se sont succédé et par tous les gouvernements français, quelle qu'était leur sensibilité politique, et ceci au nom d'une vision française de l'Europe qui est une vision que nous avons tous en partage. Dans les dernières années, cette vision nous a amenés, en particulier, à faire un pas très important en décidant l'euro.

L'Europe est d'abord une communauté de valeurs et de principes avant d'être une communauté d'intérêts. C'est l'Europe des hommes, plus qu'une Europe des marchés. C'est une Europe de la liberté et du droit.

Une Europe qui, par rapport à d'autres grands ensembles du monde, est profondément attachée à la singularité de son modèle social, à l'initiative individuelle, aux valeurs de justice et de solidarité. Une Europe pour qui la prospérité n'a de sens que si elle est mise au service de tous. Une Europe ouverte au monde, conquérante sur les marchés extérieurs, confiante dans ses atouts et dans ses talents.

Une Europe européenne enfin, fière de sa longue histoire et de son indépendance, une Europe qui exprime sur la scène internationale ses messages de paix, de dialogue, de tolérance. Une Europe respectueuse de la diversité culturelle et soucieuse d'un développement harmonieux et durable de notre planète menacée.

C'est cette Europe-là que nous voulons bâtir. Elle est notre bien commun, le bien de chaque Française et de chaque Français.

Mais cette nouvelle Europe, c'est aussi un défi. Et très légitimement les Françaises et les Français s'interrogent. Que leur apporte concrètement l'Europe ? Comment rester Français tout en étant de plus en plus Européen ? Quelles seront les limites politiques et géographiques du projet européen ? Quelle sera la capacité de cette Europe à aller de l'avant alors qu'elle s'élargit ?

Je veux dire aux Français avec force combien l'avenir de la France et l'avenir de l'Europe sont intimement liés. L'Europe ne se substitue pas à nos nations. C'est une fédération d'Etats-Nations. Elle rassemble nos nations pour leur donner plus de force. Elle n'est pas synonyme d'abandon, de renoncement, de dilution de notre identité mais au contraire de prospérité, de justice et de rayonnement accru pour l'Europe dans le monde. Je veux dire aux Français qu'aujourd'hui comme hier, l'Europe demeurera une formidable espérance, un gage de paix et de démocratie, un destin partagé, une ambition pour tous.

Ambition d'abord d'une Europe de la croissance, de l'emploi, de la justice sociale.

Avec un marché élargi, avec une monnaie unique, avec des règles de concurrence harmonisées, l'Europe dispose de beaucoup d'atouts pour plus de croissance, pour plus d'emplois. Deux tiers de nos échanges se font aujourd'hui au sein de l'Union. L'euro est un succès : il donne à l'Europe cette stabilité monétaire qui lui a fait si longtemps défaut et qui a eu de graves conséquences. Souvenons-nous du coût social des dévaluations ! Ce n'est pas si ancien que l'on ait oublié ! L'euro nous permet d'être plus forts aussi dans la compétition mondiale.

L'Union nous rend également plus forts dans la mondialisation. Elle nous donne tout le poids de la première puissance commerciale du monde, ceci pour défendre nos intérêts et faire prévaloir notre conception d'une mondialisation qui soit à la fois maîtrisée et humanisée.

Mais soyons lucides. D'autres grands ensembles dans le monde progressent plus vite que nous. Je ne dis pas mieux mais plus vite. En Europe le chômage reste élevé, la population vieillit, nos systèmes sociaux traversent des crises d'adaptation, nos économies sont confrontées à une concurrence accrue. Et face à ces défis, la volonté européenne doit impérativement s'affirmer.

L'Europe doit investir massivement dans la recherche et l'innovation. Lancer de grands projets scientifiques, je pense, par exemple, à Galileo ou à ITER. Rester un pôle de référence dans les domaines de l'éducation, du savoir, de la connaissance. Favoriser l'émergence de nouveaux champions industriels et technologiques. Conforter sa position mondiale dans le domaine agricole et alimentaire. Grandes ambitions.

L'Europe se comprend aussi comme un grand espace social qui donne toute sa place à la solidarité et à la justice et qui, à cet égard, doit être en avance et exemplaire. La protection des travailleurs, le dialogue social, la politique de l'emploi, la qualité des services publics s'inscrivent au cœur même du modèle européen. La France y est particulièrement attachée et fait tout ce qu'elle peut dans ce domaine pour convaincre efficacement ses partenaires européens.

Ambition aussi pour une Europe forte et sûre.

L'Europe nous protège. Elle nous permet de lutter plus efficacement contre le terrorisme, contre l'immigration clandestine, contre les trafics liés au crime organisé. En renforçant notre coopération avec nos partenaires de l'Union en matière de police et de justice, nous assurons mieux la sécurité des Français et aussi de leurs voisins européens, et ceci dans le respect de l'état de droit et de nos valeurs démocratiques. L'Europe nous aide également à protéger notre environnement, notre sécurité alimentaire, notre littoral et beaucoup des conditions même de notre vie et de ce que nous devons laisser à nos enfants.

Rappelons aussi que l'Europe de la défense nous permet maintenant de nous mobiliser ensemble, avec nos moyens propres, au service de la paix et au service du droit international.

Ambition enfin d'une Europe de la jeunesse, de la création, de l'intelligence. L'Europe de demain devra être l'Europe de l'éducation et de la culture. Et là, de nombreux efforts sont encore à faire. Une Europe où chaque jeune devrait parler au moins deux langues étrangères, où chaque étudiant pourra poursuivre ses études dans les universités de l'Union grâce à un véritable espace européen de l'éducation. Une Europe qui assure à tous ses créateurs une meilleure protection de leurs droits, notamment par une lutte sans merci contre la piraterie et un soutien efficace à ses industries culturelles. La reconnaissance de la diversité culturelle et linguistique dans la future Constitution qui ne s'est pas faite toute seule, mais pour laquelle la France a courageusement plaidé, ouvre à notre continent des chantiers exaltants.

Bien évidemment, la France ne pourra porter cette nouvelle ambition que si elle sait préserver, dans cette Europe élargie, sa force, son dynamisme, sa capacité d'entraînement.

La France veut une Europe forte, puissante qui soit en mesure d'avancer, d'agir et de décider. Elle veut une Europe qui marche. La rénovation des institutions européennes est à cet égard indispensable pour assurer la cohérence de l'action de l'Union, pour lui permettre de prendre ses décisions plus efficacement et plus facilement, pour conforter sa légitimité démocratique en y associant plus étroitement les Parlements nationaux.

La France veut une Europe fondée sur des majorités d'action et non pas sur des minorités de blocage. Elle se battra pour que les décisions soient prises, autant que possible, à la majorité qualifiée, afin d'éviter la paralysie de l'unanimité. Elle veillera à ce que la Commission puisse continuer à incarner et à promouvoir l'intérêt général européen.

Tels sont les enjeux des négociations finales sur la Constitution européenne qui vont reprendre, les 17 et 18 juin, au Conseil européen.

*

Demain comme hier, la France entend jouer tout son rôle dans cette nouvelle Europe. Elle veillera à ce que l'Europe reste fidèle à ses valeurs, à son idéal fondateur qui est un idéal de paix et de démocratie qui nous semble aujourd'hui acquis, mais dont l'histoire nous montre qu'il ne l'est jamais complètement, si l'on n'est pas attentif, son idéal, autrement dit l'aspiration des peuples à partager une communauté de destin fraternelle et originale. C'est en mettant en œuvre ces principes que l'Europe pourra construire avec confiance son avenir et que les Françaises et les Français pourront mieux faire face au monde de demain. Voilà l'Europe que nous voulons.

*

Je suis maintenant tout à fait disposé, naturellement, à répondre à vos questions.

Q - Monsieur le Président, vous nous avez longuement détaillé tous les avantages et tous les atouts d'une Europe élargie qui sera basée sur une Constitution nouvelle. Alors pour convaincre les Français, est-ce que vous souhaitez leur demander leur avis directement par la voie d'un référendum ?

R - Comme vous le savez, il y a deux procédures en France pour ratifier un traité : la procédure parlementaire et la procédure du référendum. L'une et l'autre ont d'ailleurs été utilisées dans le passé pour la ratification des traités européens. Il est pour moi, je vous le dis tout de suite, prématuré de trancher en faveur de l'une ou l'autre option. Pourquoi ?

D'abord, il faut procéder par étape. Il faut conclure les négociations. Sur quoi va-t-on voter ? Est-ce que c'est sur un projet que nous considérons comme acceptable et conforme à notre ambition pour l'Europe de demain ? Ce qui est une chose. Ou est-ce que c'est un projet qui ne nous satisfait pas pour telle ou telle raison et que nous ne serions pas, dans cette optique, conduits à cautionner ? C'est cela qui va être l'ambition du Conseil du 17 et 18 juin.

Si vous voulez connaître mon sentiment à cet égard, j'ai été pendant un certain temps pessimiste sur la possibilité d'arriver à un accord les 17 et 18 juin. Puis l'évolution des choses et la qualité de l'action de la Présidence irlandaise m'ont conduit à retrouver l'optimisme qui est, aujourd'hui, mon état d'esprit. Je pense que l'on devrait pouvoir y arriver. Mais il est évident que tant que nous n'aurons pas tranché, nous ne pourrions pas le savoir. Il faudra ensuite, en admettant que ce nouveau traité ait été accepté, le signer, ce qui va demander plusieurs mois et voir l'évolution des choses, notamment une réaction de nos opinions publiques. Il faudra enfin vérifier la conformité de ce traité avec notre propre Constitution et je saisirai, cela va de soi, au titre de l'article 54 de la Constitution, le Conseil constitutionnel pour qu'il se prononce sur la conformité du traité avec notre propre Constitution. Suivant l'avis du Conseil constitutionnel, il y aura ou il n'y aura pas, mais mon intuition me conduit à penser qu'il y aura révision de la Constitution. Cela avait déjà été le cas pour le Traité de Maastricht et pour celui d'Amsterdam.

Alors tout cela est une procédure qui va prendre du temps et qui mérite qu'une décision de cette nature soit prise le moment venu, avec tous les éléments de la décision, avec la conscience des conséquences que cela peut comporter, avec un vrai sentiment sur l'opinion publique. Je suis donc tout à fait décidé à ne pas précipiter les choses en prenant une décision qui me paraîtrait prématurée.

Q - Votre ami, Alain Juppé, qu'on dit assez influent à l'Elysée, a déclaré récemment que tout compte fait, après réflexion et contrairement à ce qu'il avait pu penser ou dire, l'entrée de la Turquie en Europe, selon lui, allait dénaturer l'Europe. Alors, par quels arguments espérez-vous le convaincre, et convaincre 70 % des Français qui se déclarent, eux aussi, hostiles à l'entrée de la Turquie en Europe ?

R - C'est une question importante. Sur ce sujet, j'ai une conviction profonde, je sais qu'elle n'est pas partagée par tout le monde et je l'assume. Et comme je n'ai pas l'intention de l'imposer, je vais vous donner au moins les différents éléments qui doivent être pris en compte avant d'arrêter une position pour des raisons un peu superficielles.

Il y a un vrai débat sur l'élargissement de l'Union à la Turquie. Ce débat a lieu en France, il a aussi lieu dans les autres pays de l'Union. Il n'est pas une rencontre que j'ai avec un chef d'Etat ou de gouvernement de l'Union où ce sujet ne soit pas évoqué.

Je crois qu'il faut donc essayer de clarifier, hors des passions, les termes de ce problème. Pour cela, il faut distinguer deux questions : l'adhésion de la Turquie est-elle souhaitable et notamment souhaitable dans son principe ? Et deuxièmement, l'adhésion de la Turquie est-elle possible et notamment possible aujourd'hui ? Deux questions qui en réalité composent le problème.

Ma conviction est que la Turquie a une vocation européenne, mais que son entrée dans l'Union n'est possible que dans des conditions qui ne sont pas aujourd'hui réunies.

Alors, première question si vous le voulez bien et je m'excuse d'être un peu long, mais comme c'est un sujet qui suscite les passions, il mérite d'être approfondi. Première question : l'adhésion de la Turquie est-elle souhaitable ? Une entrée de la Turquie dans l'Union n'est certainement pas souhaitable à court terme. Mais ma conviction c'est qu'elle l'est à long terme, naturellement, si les évolutions positives qui nous observons aujourd'hui dans ce pays sont confirmées. Pourquoi souhaitable à long terme ? Pour deux raisons. La première, c'est que la Turquie a une vocation européenne. Toute l'histoire des siècles passés en témoigne. Je ne voudrais pas remonter à François Ier, mais le destin de la Turquie a toujours été profondément lié à celui de l'Europe. Et ce pays a toujours été associé à la civilisation européenne.

De surcroît, la Turquie est aujourd'hui un membre important et loyal de l'Alliance atlantique, elle est membre du Conseil de l'Europe, elle est membre de l'OCDE et de bien d'autres organisations, notamment européennes.

D'autre part, cela fait plus de quarante ans, c'était en 1963, que la Turquie s'est vue offrir la perspective d'entrer un jour dans l'Union européenne. C'était en 1963 ! Cette perspective n'a jamais été remise en cause, ni par aucun des pays de l'Union, c'est-à-dire nos partenaires européens, ni par les présidents de la République et les gouvernements qui se sont succédé en France depuis 1963. J'ajoute que cette perspective européenne a été confirmée à l'unanimité au Conseil européen d'Helsinki en 1999, un conseil auquel je participais avec d'ailleurs le Premier ministre, M. Lionel Jospin. Par conséquent, la Turquie est aujourd'hui candidate à entrer. C'est un fait.

Deuxième raison sur cette justification à moyen terme, ce sont les avantages que présenterait, à terme, l'entrée de la Turquie.

C'est d'abord notre intérêt politique d'avoir une Turquie, qui est un Etat considérable, à côté de nous. C'est notre intérêt politique d'avoir une Turquie stable, moderne, démocratique, qui a fait le choix de la laïcité depuis 1924. Une Turquie acceptant de partager nos objectifs et nos valeurs. Et qui, à ce titre, pourrait servir de modèle à l'ensemble de la région qui l'entoure. Cette perspective est sans aucun doute préférable à celle d'une Turquie qui aurait, par conviction, fait des efforts considérables pour s'adapter et qui se verrait rejeter ou mise de côté pour des raisons d'ordre ethnique ou religieux. Cela ne manquerait pas de faire le jeu de tous ceux qui, aujourd'hui, prônent le choc des civilisations ou qui cherchent à opposer l'Occident et l'Islam. J'ajoute que la puissance économique potentielle, enfin actuelle et potentielle de la Turquie et ses perspectives de développement ajoutent un intérêt économique.

Deuxième question : l'entrée de la Turquie est-elle aujourd'hui possible ? A cette question, je réponds non. Parce qu'il faut, avant de pouvoir adhérer à l'Union, respecter toutes les conditions de l'adhésion. Je ne crois pas qu'on puisse dire aujourd'hui que c'est le cas. Ces conditions, vous le savez, on les appelle les critères de Copenhague, cela veut dire clairement les exigences en matière de démocratie, de Droits de l'Homme. En matière d'économie de marché et dans cet objectif, la Turquie ne remplit pas aujourd'hui les conditions qui s'imposent à tout nouveau membre de l'Union.

La Turquie a fait sans aucun doute des efforts considérables depuis quelques années et a adopté nos propres

critères dans ces différents domaines. Mais il y a encore du chemin.

J'observe d'ailleurs que la plupart de ces réformes qu'elle a acceptées, promues, fait voter par son Parlement, quelles soient constitutionnelles ou non, ont été pratiquement votées à l'unanimité. C'est dire la détermination des Turcs de respecter les critères de Copenhague, c'est-à-dire les critères qui sont les nôtres. Une chose est de voter les textes. Une autre chose est qu'ils soient appliqués correctement, sur le terrain. Et de ce point de vue, je crois qu'il y a encore à faire pour la Turquie. Il y a encore beaucoup de problèmes, nous le voyons dans la situation des Droits de l'Homme, dans la protection des minorités culturelles ou religieuses, dans la réforme de la justice. Il y a un certain nombre de domaines où il y a encore des progrès importants à faire si l'on veut respecter les critères qui s'imposent à chacun des membres de l'Union.

Alors, que va-t-il se passer ? La Commission va déposer entre les mains du Conseil, en octobre je crois, un rapport pour nous dire quel est son avis sur la réalité de la situation de la Turquie à l'égard des critères de Copenhague. A partir du dépôt de ce rapport qui sera étudié par le Conseil, il y a deux hypothèses qui peuvent s'ouvrir : première hypothèse, le Conseil européen, après avoir étudié le rapport de la Commission, considérera que, certes, les progrès sont importants mais qu'ils ne sont pas encore suffisants et que, par conséquent, il faut se donner et donner à la Turquie le temps nécessaire pour parachever les réformes et les implanter sur l'ensemble de son territoire et de son opinion publique, avant d'ouvrir des négociations d'adhésion. Première hypothèse.

Deuxième hypothèse, le Conseil, compte tenu des conclusions du rapport de la Commission, considère que la Turquie remplit les critères de Copenhague et que les négociations d'adhésion peuvent donc être engagées, c'est l'étape suivante.

Il faut que les choses soient claires. A supposer que les conditions permettent d'engager les négociations d'adhésion dès le début de l'année prochaine, il faut savoir que ces négociations seront longues, très longues.

J'ai une longue expérience des négociations d'adhésion. J'étais ministre de l'Agriculture quand l'Angleterre est entrée. Je peux vous raconter comment cela s'est passé ! Ces négociations seront longues, très longues. L'expérience prouve qu'elles dureront dix ans, peut-être plus. Elles seront très difficiles, compte tenu des exigences que devra respecter la Turquie pour intégrer l'Union, c'est-à-dire pour absorber ce que nous appelons l'acquis communautaire, c'est-à-dire toutes les règles économiques, sociales, politiques, juridiques de l'Union. La Turquie ne manquera pas de demander, c'est évident parce que cela s'imposera, des délais, des périodes transitoires, tout cela prendra du temps.

Naturellement, tout au long de ces négociations, il y aura un contrôle politique permanent de la part de l'Union sur l'évolution de la situation. Ce n'est qu'au terme de l'ensemble de cette procédure et de ce long délai, que l'on arrivera, le cas échéant et si on y est arrivé, à une solution dont il faudra alors, et c'est là que la décision devra être prise, approuver les résultats, approuver un nouveau traité d'adhésion. Et là, chaque nation européenne, chacun des membres de l'Union européenne devra ratifier ou faire ratifier le traité d'adhésion de la Turquie à l'Europe ce qui, là, posera la vraie question à chaque peuple. C'est à ce moment-là seulement que les peuples, compte tenu ou éclairés par l'évolution des choses, pourront décider ou non d'accepter la Turquie. Le dernier mot reviendra à chacun des peuples par définition et, pour ce qui concerne les Français, la France, là encore, soit par voie parlementaire, soit par voie référendaire. Il faudra que la France se décide. Mais c'est une perspective que dix à quinze ans.

Voilà ce que je voulais simplement vous dire parce qu'il faut bien prendre conscience de l'ensemble des éléments qui entourent ce délicat problème.

[...]

Q - Monsieur le Président, l'Europe à 25, vous le dites, va avoir un poids économique énorme, c'est aussi une Europe politique. Les Français jugent le poids de l'Europe à la politique étrangère or cette Europe a été fracturée par la guerre en Irak l'an dernier. Aujourd'hui, un an après, les pays qui sont dans la région, les pays voisins attendent beaucoup de l'Europe, ils attendent une alternative à la politique de

l'administration de Bush. Que peut proposer l'Europe à 25, est-ce qu'elle peut avoir une véritable politique étrangère ?

R - Vous auriez presque pu ajouter qu'au moment de la guerre en Irak, l'Europe s'était en quelque sorte fracturée et vous posez ainsi la question de savoir quelle allait être dans ce domaine, plus généralement dans le domaine du positionnement, la situation de l'Europe à 25 ? Je voudrais vous dire d'abord ma conviction que le débat sur le point de savoir si elle sera plus américaine, moins américaine, etc. est le type même du faux débat.

Il y a aujourd'hui, au niveau des peuples, de façon évidente, l'émergence d'une conscience européenne. Et cela ne pourra que se confirmer. L'Europe est engagée sur la voie de l'harmonie, c'est inévitable. Cela prendra le temps qu'il faut mais c'est inévitable. Ceci est une première réponse.

S'agissant plus précisément de l'Irak, l'Europe, j'en suis sûr, approuvera les propositions de l'Envoyé spécial de l'ONU, M. Brahimi. Je suis persuadé qu'elle sera unanime pour le faire. Est-ce que ses propositions pourront se traduire par une décision internationale suffisamment claire et ferme pour qu'elle puisse être adoptée par le Conseil de sécurité et servir de base à la reconstruction politique, économique, sociale de l'Irak, j'en suis moins sûr, pour dire la vérité. L'Europe, dans cette affaire, sera bien inspirée de se concerter pour essayer de parler d'une seule voix dans ce domaine. Je ne suis pas sûr que ce soit tout à fait évident.

Q - La Bulgarie fait partie du cinquième élargissement, et la date de son adhésion est fixée pour le 1er janvier 2007. Donc le processus de négociations d'adhésion est en train de se clore. Est-ce qu'il existe un changement dans la politique de soutien pour les échéances, pour cette date ?

R - L'Union européenne reste parfaitement déterminée à respecter les échéances qu'elle s'est fixées, c'est-à-dire 2007 pour la Bulgarie et la Roumanie. La Bulgarie d'ailleurs, à mon avis, ne pose aucun problème, et pour ce qui concerne l'acquis communautaire, elle a pratiquement terminé ses négociations et il n'y a pas de difficultés particulières. Je vous confirme que c'est aussi la position de la France qui souhaite que la Bulgarie et la Roumanie puissent être, l'une et l'autre, membres en 2007, comme prévu, de l'Union européenne.

[...]

Q - Monsieur le Président, l'Allemagne et la France ont fait leur devoir de mémoire en ce qui concerne la Shoah. Vous-même, vous avez reconnu la responsabilité de la France dans la déportation des juifs. Est-ce que la reconnaissance du génocide arménien par la Turquie ne doit pas être l'une des conditions préalables à son éventuelle entrée dans l'Union ?

R - C'est un problème qui concerne les relations entre la Turquie et l'Arménie. J'observe avec satisfaction qu'il y a, dans ce domaine, une évolution positive et je m'en réjouis. On ne peut pas non plus, sur le plan bilatéral, juger de tout l'avenir en fonction exclusivement du passé.

Q - Vous avez dit que vous pensiez qu'il était inimaginable que l'Angleterre puisse se retirer de l'Union européenne si elle n'acceptait pas la Constitution. Qu'est-ce qui se passe si, quand même, plusieurs Etats refusaient cette Constitution ? Est-ce qu'il faut trouver un mécanisme adapté pour permettre de vivre cette dualité ou est-ce que cela veut dire que la Constitution serait morte-née ?

R - Théoriquement et aujourd'hui, dans l'hypothèse où un seul Etat refuserait, et a fortiori plusieurs, la Constitution ne serait pas adoptée, on en reviendrait à la situation de Nice, dont chacun sait qu'elle n'est pas satisfaisante, pour bien des raisons, ni pour la France, ni pour les autres. Alors, il y a actuellement, notamment chez nos amis allemands, l'idée qui se développe que l'on pourrait peut-être, en allant un peu au-delà de ce que prévoit l'actuel traité de la Convention, à savoir la saisine du Conseil européen dans cette hypothèse, que l'on pourrait considérer qu'au bout d'un certain temps, par exemple deux ans, les pays qui n'auraient pas ratifié, seraient conduits soit à ratifier, soit à sortir. Ce qui est évidemment un couperet un peu rude. Mais c'est peut-être une solution positive.

Cela devra également être négocié dans la Constitution. Moi je ne suis pas contre l'idée qu'il y ait un moyen de pression amicale sur des pays qui refuseraient la Constitution parce qu'à ce moment là, on bloque tous les autres. On est quand même 25.

Q - Monsieur le Président, six pays, dont la France et l'Allemagne, ont décidé de refuser que le budget européen excède 1 % du Produit intérieur brut. Or, la Commission estime que cette barre est insuffisante, elle souhaite que le budget soit plus généreux et soit monté à 1,15 %. C'était d'ailleurs l'avis de celui qui est aujourd'hui votre ami, M. le ministre des Affaires étrangères quand il était Commissaire européen. Alors, est-ce que vous estimez que cette part de 1 % ne doit pas être franchie, ou est-ce que vous estimez que les pays européens doivent être plus généreux pour réussir cet élargissement ?

R - Vous avez observé que six pays parmi les quinze, dont la France, ont signé une lettre au président de la Commission pour indiquer qu'ils considéraient que la Commission avait été excessive en ce qui concerne le budget et qu'il fallait se limiter à 1 %.

Je partage tout à fait cette opinion. On ne peut pas, notamment dans les périodes de croissance faible dont nous sortons, je l'espère, mais enfin dans laquelle nous vivons depuis deux ans, on ne peut pas, à la fois et à juste titre, imposer à tous les Etats une rigueur budgétaire forte et leur demander que la même institution leur demande une augmentation importante de leurs dépenses budgétaires pour l'Union. Ce n'est pas cohérent. Par conséquent, je fais partie de ceux qui demandent que chacun fasse un effort et notamment qu'on se limite à un 1 % pour ce qui concerne le budget de l'Union, à ce titre. Naturellement, 1 % cela peut se discuter ou se négocier. Mais on ne peut pas imposer la rigueur aux Etats et leur imposer parallèlement une hausse excessive de leur contribution à l'Union.

[...]

Q - Monsieur le Président, j'ai une question à vous poser concernant l'élargissement, parce que le dernier "Eurobaromètre", sondage qui a été publié il y a trois semaines, montre que la France est le pays le plus hostile par rapport à l'élargissement, parmi les Quinze bien sûr, avec seulement 34 % des Français qui sont pour et 55 % qui sont contre. Pourriez-vous nous expliquer pourquoi les Français sont si sceptiques envers les dix nouveaux pays ?

R - Je m'excuse de vous dire que je n'ai pas connaissance de ce sondage. J'en ai vu un certain nombre d'autres qui étaient exactement contraires. Je ne crois pas du tout que les Français soient hostiles à l'élargissement, pas du tout. Je crois que c'est ce que l'on appelle une fausse information.

[...]